

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	114 040	FB		FC	114 040	237 419	
	Production vendue	FD	218 020 239	FE	3 725 205	FF	221 745 444	209 383 536	
	biens *					FI	74 949 188	75 754 711	
	services *	FG	74 949 188	FH		FL	296 808 673	285 375 667	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	293 083 468	FK	3 725 205	FM		(4 598)	
	Production stockée*					FN	2 834 568	3 426 775	
	Production immobilisée*					FO	7 277 556	2 084 635	
	Subventions d'exploitation					FP	1 425 632	3 168 713	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	5 354 488	8 561 994	
	Autres produits (1) (11)					FR	313 700 920	302 613 188	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	408 433	136 160	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	24 039 178	28 222 974	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 211 895	(3 367 237)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 917 939	141 031 423	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 911 398	3 956 469	
	Salaires et traitements*					FY	84 254 604	83 800 302	
	Charges sociales (10)					FZ	40 954 733	41 147 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2 ^o al.3 du CGI)) – dotations aux provisions*	HS		GA	21 648 314	19 952 255	
						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	705 025	394 400	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	400 122	780 985	
	Autres charges (12)					GE	1 341 601	1 501 045	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	322 793 248	317 556 224
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(9 092 327)	(14 943 035)
PRODUITS FINANCIERS	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
		Produits financiers de participations (5)					GJ	25 040	552 331
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	15 700	8 250
		Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 343 111	902 506
		Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		89 420
		Différences positives de change					GN	7 480	2 098
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)							GP	1 391 333	1 554 606
CHARGES FINANCIERES		Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 205 000	1 221 337
		Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 857 058	775 316
		Défauts négatifs de change					GS	3 336	21 878
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
							GU	3 065 395	2 018 532
							GV	(1 674 062)	(463 926)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	(10 766 389)	(15 406 962)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053
1 / 1

Désignation

SA SOCIETE OUEST-FRANCE
377714654 IS1

31/12/2023

Détail produits et charges exceptionnels

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122023</u>	N-1 <u>31122022</u>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	126 270 039	96 574 965	29 695 074
	Fonds commercial (1)	AH	21 962 658		21 962 658
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 982 116		1 853 982
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	4 760 825	140 970	4 619 855
	Constructions	AP	114 777 528	61 655 041	53 122 486
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	129 543 792	116 877 299	12 666 493
	Autres immobilisations corporelles	AT	37 534 708	32 995 233	4 539 475
	Immobilisations en cours	AV	8 289 472		8 289 472
	Avances et acomptes	AX	124 933		124 933
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	62 188 106	5 406 383	56 781 722
	Créances rattachées à des participations	BB	65 000	65 000	
	Autres titres immobilisés	BD	500 000		500 000
	Prêts	BF	6 355 327		6 262 314
	Autres immobilisations financières*	BH	689 024		468 431
TOTAL (II)		BJ	515 043 536	313 714 893	201 328 642
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	5 980 314	875 517	5 104 796
	En cours de production de biens	BN	9 517		9 517
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	270 216		270 216
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	28 303 516	2 268 895	26 034 621
	Autres créances (3)	BZ	47 871 650	3 918 353	43 953 296
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	3 732 170		3 732 170
	Disponibilités	CF	11 598 692		11 598 692
					11 086 044
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	597 409		597 409
		CJ	98 363 486	7 062 765	91 300 720
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	Signé par Lefranc Le 22/08/24		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	Signed with Universign	ID: tx_d6yE6mZEywZ	
		CO	613 407 022	1A	320 777 659
Comptes de régularisation					292 629 362
Renvois : (1) Dont droit au bail :		10 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	330 664
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :			Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000 ..)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK ..)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 ..)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ ..)	DG	60 571 674	60 571 674
	Report à nouveau	DH	(809 914)	5 603 341
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 046 598)	(6 413 255)
	Subventions d'investissement	DJ	2 777 739	1 987 915
	Provisions réglementées *	DK	42 853 508	51 804 748
	TOTAL (I)	DL	104 676 409	113 884 424
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 319 866	1 372 227
	Provisions pour charges	DQ	17 767 860	19 973 774
	TOTAL (III)	DR	19 087 727	21 346 001
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	76 697 210	81 005 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI ..)	DV	317 133	298 364
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 136
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 897 939	16 697 125
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 643 946	50 190 152
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 731 789	4 278 119
	Autres dettes	EA	5 852 159	5 861 392
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 725 047	13 375 276
	TOTAL (IV)	EC	168 865 225	171 707 361
	Ecarts de conversion passif*	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	292 629 362	306 937 787
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	106 999 053	120 665 491
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 300 835	19 972 094

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Société Ouest France S.A.
10 Rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour ECHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Société Ouest France S.A.

10 Rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 09

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la Société Ouest France S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 56 782 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 3.5 – Mode d'évaluation des titres de participation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le nombre de factures par échéance et le pourcentage ne sont pas indiqués.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 10 juin 2024

KPMG S.A.

Gwenaël Chedaleux
Signature
numérique de
Gwenaël Chedaleux
Date : 2024.06.10
08:06:33 +02'00'

Gwenaël CHEDALEUX

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

Néant *

				Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement *	AB						
Frais de développement *	CX						
Concessions, brevets et droits similaires	AF	126 270 039		96 574 965	29 695 074	29 347 722	
Fonds commercial (1)	AH	21 962 658			21 962 658	21 962 658	
Autres immobilisations incorporelles	AJ						
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	1 982 116			1 982 116	1 853 982	
IMMobilisations incorporelles							
Terrains	AN	4 760 825		140 970	4 619 855	4 633 068	
Constructions	AP	114 777 528		61 655 041	53 122 486	47 016 544	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	129 543 792		116 877 299	12 666 493	11 308 202	
Autres immobilisations corporelles	AT	37 534 708		32 995 233	4 539 475	4 101 632	
Immobilisations en cours	AV	8 289 472			8 289 472	12 845 728	
Avances et acomptes	AX	124 933			124 933	232 172	
IMMobilisations corporelles							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
Autres participations	CU	62 188 106		5 406 383	56 781 722	57 098 722	
Créances rattachées à des participations	BB	65 000		65 000			
Autres titres immobilisés	BD	500 000			500 000	500 000	
Prêts	BF	6 355 327			6 355 327	6 262 314	
Autres immobilisations financières*	BH	689 024			689 024	468 431	
TOTAL (II)	BJ	515 043 536		313 714 893	201 328 642	197 631 181	
ACTIF immobilisé*							
IMMobilisations financières (2)							
Matières premières, approvisionnements	BL	5 980 314		875 517	5 104 796	7 355 187	
En cours de production de biens	BN	9 517			9 517	9 517	
En cours de production de services	BP						
Produits intermédiaires et finis	BR						
Marchandises	BT						
STOCKS*							
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	270 216			270 216	37 252	
ACTIF CIRCULANT							
CRÉANCES							
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	28 303 516		2 268 895	26 034 621	23 260 920	
Autres créances (3)	BZ	47 871 650		3 918 353	43 953 296	46 553 647	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS							
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	3 732 170			3 732 170	20 374 395	
Disponibilités	CF	11 598 692			11 598 692	11 086 044	
Comptes de régularisation							
Charges constatées d'avance (3)*	CH	597 409			597 409	629 640	
TOTAL (III)	CJ	98 363 486		7 062 765	91 300 720	109 306 605	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	613 407 022		320 777 659	292 629 362	306 937 787	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		10 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000 ..)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 571 674	60 571 674
	Report à nouveau	DH	(809 914)	5 603 341
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 046 598)	(6 413 255)
	Subventions d'investissement	DJ	2 777 739	1 987 915
	Provisions réglementées *	DK	42 853 508	51 804 748
		DL	104 676 409	113 884 424
		DM		
		DN		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DO		
	Avances conditionnées			
		TOTAL (II)		
		DP	1 319 866	1 372 227
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DQ	17 767 860	19 973 774
	Provisions pour charges	DR	19 087 727	21 346 001
		DS		
		DT		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DU	76 697 210	81 005 793
	Autres emprunts obligataires	DV	317 133	298 364
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DW		1 136
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DX	16 897 939	16 697 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DY	52 643 946	50 190 152
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DZ	2 731 789	4 278 119
	Dettes fiscales et sociales	EA	5 852 159	5 861 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EB	13 725 047	13 375 276
	Autres dettes	EC	168 865 225	171 707 361
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	ED		
		EE	292 629 362	306 937 787
RENOIRS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	106 999 053	120 665 491
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 300 835	19 972 094

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	114 040	FB		FC	114 040	237 419	
	Production vendue	FD	218 020 239	FE	3 725 205	FF	221 745 444	209 383 536	
	biens *					FI	74 949 188	75 754 711	
	services *	FG	74 949 188	FH		FL	296 808 673	285 375 667	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	293 083 468	FK	3 725 205	FM		(4 598)	
	Production stockée*					FN	2 834 568	3 426 775	
	Production immobilisée*					FO	7 277 556	2 084 635	
	Subventions d'exploitation					FP	1 425 632	3 168 713	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	5 354 488	8 561 994	
	Autres produits (1) (11)					FR	313 700 920	302 613 188	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	408 433	136 160	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	24 039 178	28 222 974	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 211 895	(3 367 237)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	142 917 939	141 031 423	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 911 398	3 956 469	
	Salaires et traitements*					FY	84 254 604	83 800 302	
	Charges sociales (10)					FZ	40 954 733	41 147 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2 ^o al.3 du CGI)) – dotations aux provisions*	HS		GA	21 648 314	19 952 255	
						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	705 025	394 400	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	400 122	780 985	
			Autres charges (12)			GE	1 341 601	1 501 045	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	322 793 248	317 556 224
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(9 092 327)	(14 943 035)
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
		Produits financiers de participations (5)					GJ	25 040	552 331
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	15 700	8 250
		Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 343 111	902 506
		Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		89 420
		Différences positives de change					GN	7 480	2 098
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
							GP	1 391 333	1 554 606
							GQ	1 205 000	1 221 337
CHARGES FINANCIERES		Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	1 857 058	775 316
		Intérêts et charges assimilées (6)					GS	3 336	21 878
		Différences négatives de change					GT		
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	3 065 395	2 018 532
							GV	(1 674 062)	(463 926)
							GW	(10 766 389)	(15 406 962)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	463 398		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	972 776		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	16 177 736		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	17 613 911		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	284 886		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 368 185		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	4 777 600		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 430 672		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX) HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X) HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					
	(2) Dont { produits de locations immobilières					
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *					
	- Crédit-bail immobilier					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)					
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)					
	(9) Dont transferts de charges					
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
joindre en annexe) :						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		
				Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion						
. Régularisation Taxe Habitation 2021 & 2021 St-Nazaire				112 792		
. Litige / Sortie de contrat prestataire commercial				200 000		
. Plan Filière				3 126 768		
. Contentieux CSPE OF et SIGL				189 347		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		
				Produits antérieurs		

S O M M A I R E

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	5
III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
3.1 Principes généraux	6
3.2 Particularités de l'exercice	6
3.3 Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts	6
3.4 Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles	6
3.5 Mode d'évaluation des titres de participation	6
3.6 Stocks de produits achetés	7
3.7 Créances	7
3.8 Provisions réglementées	7
3.8.1 Provision 39 bis	7
3.8.2 Amortissements dérogatoires	7
3.9 Provisions pour risques et charges	7
3.9.1 Indemnités de départ à la retraite	7
3.9.2 Autres provisions	8
3.10 Dettes d'exploitation	8
3.10.1 Dettes sociales	8
3.10.2 Invendus à rentrer	8
3.10.3 Abonnements à servir	8
3.11 Régies publicitaires	8
IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
4.1 Fonds commercial	9
4.2 Liste des filiales et participations	9
4.3 Eléments relatifs aux parties liées	9
4.4 Stocks	9
4.5 Composition du capital social	10
4.6 Variation des capitaux propres	10
4.7 Détail des provisions réglementées	10
4.8 Charges à payer et produits constatés d'avance	10
V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
5.1 Ventilation du chiffre d'affaires	11
5.2 Ventilation de l'effectif moyen	11
5.3 Résultat exceptionnel	11
5.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
5.5 Intégration fiscale	12
5.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13
5.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	13
VI - AUTRES INFORMATIONS	
6.1 Engagements financiers	14
VII - TABLEAUX DIVERS	
7.1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)	16
7.2 Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)	17
7.3 Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)	18
7.4 Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)	19

1) Ouest-France Demain

Le projet, lancé au printemps 2023, se poursuit et doit nous permettre de proposer une expérience utile, singulière et engageante à nos lecteurs.

2) Augmentation du journal au 1^{er} février 2023 de 10 centimes, semaine et dimanche.

3) Modification des flux opérationnels

Suite à la réorganisation industrielle de 2023, les flux d'activité ont été significativement modifiés, Ouest-France effectuant l'impression des titres JDLO. Ceci impacte principalement Ouest-France sur les postes 'Chiffre d'affaires : Produits accessoires' et 'Achats consommés matières et marchandises'.

4) Evolution du plan PRIM

Les coûts engagés sur 2023 ont été intégralement couverts par la provision constituée fin 2022. A noter cependant, la comptabilisation à la clôture 2023 d'un complément de provision visant à appréhender, suite à la réforme des retraites, le décalage de l'âge de départ.

5) Droits voisins

Le service *Facebook News*, générant des recettes en droit voisin et en licences commerciale s'est interrompu définitivement au mois de décembre 2023. Cependant, le contrat a été signé pour 3 années à compter de 2022 et poursuit donc ses effets financiers.

Les négociations pour définir la quote-part équitable à reverser aux journalistes sont toujours en cours.

A noter également qu'en 2023, les droits voisins sont dorénavant reconnus en Chiffre d'affaires (comme les licences commerciales, déjà en CA).

6) Congés payés pendant les arrêts maladie

Suite aux arrêts de la Cour de cassation du 13/09/2023, il a été comptabilisé une provision pour risques correspondant à 30% du risque estimé sur les 3 années antérieures

7) Subventions

Les subventions perçues par Ouest-France sur 2023 ont principalement été impactées par les mouvements suivants :

- Aide de l'Etat pour la distribution des journaux : en 2022, l'aide de l'Etat était versée directement à la Poste, et déduite de la facture émise par celle-ci aux éditeurs. En 2023, l'éditeur perçoit directement l'aide, tandis que la facture de la Poste est émise pour un montant brut. Cela représente 2,5 m€ pour le palier OF.
- Aides au portage : suite à la réforme intervenue en 2023, le niveau des aides au portage a progressé de 1,5 m€.
- Aide exceptionnelle hausse du prix papier : cette aide a été mise en place en 2023, au titre de l'année 2022, suite à la forte hausse du coût à la tonne de la pâte à papier. Cette aide représente 0,7 m€ pour OF.

8) Contentieux Le Figaro

Le Figaro a assigné des éditeurs de la Presse Quotidienne Régionale devant le Tribunal de Commerce de Paris en mai 2022 sur les volets suivants :

- Interprétation des stipulations contractuelles et réévaluation du prix de cession de manière rétroactive, afin de faire appliquer le tarif révisé réclamé par Le Figaro ;
- Pratique anti-concurrentielle d'entente, avec une demande d'indemnisation solidaire des éditeurs de plus de 37 M€.

Par ailleurs, une 3^{ème} procédure avait été initiée par Le Figaro auprès du GIE Diverto pour dénigrement et concurrence déloyale avec une demande d'indemnisation de 3,5 M€.

Le Groupe Ouest France/ SPCO conteste avec la plus grande fermeté de ces demandes et a engagé une procédure pour défendre ses intérêts. Dans les deux premières procédures, le Figaro a été débouté en 1^{ère} instance par le Tribunal de commerce de Paris par deux décisions du 4 juillet 2023 sur le volet concurrentiel et du 15 novembre 2023 sur le volet prix. Ces décisions ont fait l'objet d'appels. La 3^{ème} procédure n'ayant pas connu d'évolution sur 2023.

Au regard des éléments à disposition lors de l'arrêté des comptes 2022, aucune provision n'avait été constatée sur le volet concurrentiel. Pour le volet prix, une provision avait été constatée sur la base de la meilleure estimation du montant attendu pour solder cette partie du litige. Les procédures étant toujours en cours, les positions retenues fin 2022 ont été maintenues.

9) *Emprunts souscrits*

26 M€ ont été souscrits sur l'exercice auprès de différents établissements bancaires afin de financer les investissements courants de l'année mais également le solde des investissements immobiliers (Tour à Chantepie) et industriels (La Chevrolière).

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La réorganisation industrielle est finalisée. La rotative d'Angers a été remontée au sein de l'extension de l'usine du site de la Chevrolière dans le calendrier prévu et est pleinement opérationnelle à compter du 12 janvier 2024 avec l'arrêt concomitant de la rotative Nohab du site. La rotative transférée et modernisée sera propriété à 50% du Courrier de l'Ouest et à 50% de Ouest France, ce transfert de propriété devant intervenir sur le premier semestre 2024.

L'inflation, la hausse du SMIC du carburant, la pénurie de porteurs vont augmenter la charge de la logistique distribution de l'ordre de 2,4 M€ en 2024 chez Ouest-France.

Compte tenu de la baisse des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société, en proposant une offre enrichie pour développer un portefeuille abonné dynamique et plus robuste, en accélérant l'évolution vers le digital.

La décision a été prise d'augmenter au 2 janvier 2024, de 0,05 € le prix de vente facial du journal *Ouest-France* tous les jours de la semaine, afin de compenser en particulier la hausse de nos coûts de distribution.

Une démarche du groupe Sipa est initiée afin d'appréhender les opportunités attachées aux développements de l'IA, par le biais notamment de la création l'outil Muse (plateforme interne souveraine et sécurisée d'exploitation des outils IA).

Un pôle audiovisuel est en cours de création afin de renforcer notre proposition pluri-médias.

Une mise en cohérence des portefeuilles d'activités est envisagée avec le transfert des activités de Ouest France Communication et de l'activité de shopping vers notre filiale Additi, afin de séparer les activités éditoriales et publicitaires avec une ambition de développement de notre offre.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à l'optimisation de nos coûts d'exploitation.

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2023

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	//////////
Autres approvisionnements	X	//////////
Marchandises	X	//////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2023 :

- d'un taux d'actualisation de 3.70 % ;
- d'un taux d'inflation de 2.50 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 64 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 1^{er} Mai 1997, date de son rachat à SOFIQUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2024-2028. Avec un taux d'actualisation de 9% et un taux de croissance infini de 1%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2023.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2023	Capitaux Propres 2023	Résultat 2023	Chiffre d'affaires 2023
OPS	100,00	37 000 €		224 350 €	-8 302 €	2 886 085 €
PUBLICATIONS API	100,00	462 133 €		-1 239 367 €	-542 509 €	1 048 135 €
PMGS	100,00	10 000€		-94 476 €	-27 792 €	1 414 100 €
INFOMER	99,99	0 €		-4 130 358 €	-2 242 334 €	3 443 550 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 094 499 €	182 734 €	4 690 110 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 386 606 €	-4 444 €	2 393 826 €
SPGO	43,87	20 069 €		500 132 €	531 €	0 €
DIVERTO	20,53	56 058€		450 349€	-206 449 €	41 192 901 €
366 SAS	15,75	38 953 €		4 749 944 €	484 801 €	105 014 521€
TV RENNES	12,15	89 420 €		828 486 €	14 835 €	1 295 233 €

Mouvements de l'exercice :

Néant

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 759 982 €		2 759 982 €
Pièces de rechange	2 149 056 €	875 518 €	1 273 538 €
Divers	1 071 277 €		1 071 277 €
Total	5 980 314 €	875 518 €	5 104 797 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	5 603 341 €	-6 413 255 €			-809 914 €
Résultat	-6 413 255 €	6 413 255 €		1 046 599 €	-1 046 598 €
Subvent. d'invest.	1 987 915 €		789 824 €		2 777 739 €
Provisions réglém.	51 804 748 €		4 063 751 €	13 014 990 €	42 853 508 €
	113 884 424 €	0 €	4 853 575 €	14 061 589 €	104 676 409 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2019	0 €
2020	3 398 235 €
2021	0 €
2022	0 €
2023	0 €
	3 398 235 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	182 844 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 302 286 €
Dettes fiscales et sociales	39 665 490 €
Autres dettes	523 006 €
Total	47 673 625,03 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	13 605 933 €
Autres produits constatés d'avance	119 115 €
Total	13 725 048 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	215 241 888 €
Publicité	54 985 025 €
Divers	26 467 720 €
Vente marchandises	114 041 €
Total	296 808 674 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	726
Cadres	447
Employés	174
Ouvriers	193
Total	1 539

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	3 350 582 €	3 350 582 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	657 568 €	9 207 207 €
* dégressif	0 €	457 201 €
* Rachat CB	37 500 €	0 €
Plan Filière	3 717 349 €	3 109 746 €
Contentieux CSPE OF et SIGL	0 €	147 521 €
Complement aide de l'état /Plan PRIM	0 €	189 347 €
Régularisation Taxe habitation 2020&2021 St Nazaire	0 €	112 792 €
Provision contrôle Urssaf	200 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation	0 €	901 997 €
Cessions d'immobilisations	241 418 €	70 779 €
Divers	226 255 €	66 739 €
Totaux	8 430 672 €	17 613 912 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2023 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-10 766 389 €	-2 614 470 €
Résultat exceptionnel et participation	9 183 239 €	2 186 117 €
Résultat net comptable	-1 583 150 €	-536 552 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

1 - Résultat d'exploitation
2 - Résultat financier
3 - Résultat exceptionnel
4 - Participation des salariés

} Résultat courant

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2023, en déficit fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à - 536 552 €, dont :

- impôt : - 364 108 €
- crédits d'impôts : (172 444 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-1 046 599 €		
Impôts sur les bénéfices	- 536 552 €		
Résultat avant impôts			-1 583 151 €
Provision article 39 bis (reprise)	-3 350 582 €		
Amortissements dérogatoires (complément)	-5 600 658 €		
Variation nette des provisions réglementées			-8 951 240 €
 Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)			 -10 534 390 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		Base	Taux	Montant
Provisions réglementées	3 398 235 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	3 398 235 €	25,00%		849 559 €
 Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations				
Provision IDR	11 008 508 €			
Contribution sociale de solidarité	447 070 €			
Allègements de la dette future d'impôts	11 455 578 €	25,00%		2 863 895 €
 Amortissements réputés différés				
Déficits reportables				
Moins value à long terme				

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
<ul style="list-style-type: none">- Avals- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Infomer à hauteur de 500 K€- Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 K€- Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés :<ul style="list-style-type: none">- Dans Edilarge à hauteur de 500 K€- Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :<ul style="list-style-type: none">- Auprès d'Arkea pour 574 K€- Auprès du LCL pour 603 K€- Cautions : Garantie octroyée à Medialex dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :<ul style="list-style-type: none">- Auprès d'ARKEA pour 1 892 K€- Auprès du LCL pour 1 892 K€- Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi :<ul style="list-style-type: none">- prêt BPGO de 5 647 K€ garanti à hauteur de 9 240 K€- prêt ARKEA de 3 762 K€ à hauteur de 6 156 K€- prêt Caisse d'Epargne de 2 031 K€ garanti à hauteur de 3 084 K€- Autres

Engagement reçu
<ul style="list-style-type: none">- Aval : Néant- Cautions : Néant- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII – TABLEAUX DIVERS

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II			KE	140 066 116	KF	11 450 067		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*	Terrains				KG	4 760 825	KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	39 624 650	KK			KL	3 722 869		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	5 406 975	KN			KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	59 164 374	KQ		KR	8 373 784		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	123 639 798	KT		KU	5 977 786		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 422 532	KW		KX	350 598		
		Matériel de transport*				KY	6 405 137	KZ		LA	164 586		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 870 110	LC		LD	1 515 756		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	12 845 728	LI			LJ	4 465 228		
FINANCIÈRES	Avances etacomptes				LK	232 172	LL			LM	120 428		
	TOTAL III				LN	283 372 306	LO			LP	24 691 039		
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T			
	Autres participations				8U	62 253 106	8V			8W			
	Autres titres immobilisés				1P	500 000	1R			1S			
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 730 746	1U			1V	571 025		
	TOTAL IV				LQ	69 483 853	LR			LS	571 025		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	492 922 275	ØH			ØJ	36 712 132			
CORPORELLES	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
	par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		1		2	3	4		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
	INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	1 301 368	LV	LW	150 214 814	1X			
	Terrains				IP	LX		LY	4 760 825	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	43 347 519	MC				
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME	5 406 975	MF				
	Inst. gales, agencets et aménagements des constructions				IS	MG	1 515 125	MH	66 023 033	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	73 792	MK	129 543 792	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM	94 813	MN	10 678 318	MO				
		Matériel de transport		IV	MP	610 435	MQ	5 959 288	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	1 488 765	MT	20 897 101	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX				
		Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	8 289 472	NB				
FINANCIÈRES	Avances etacomptes				NC	ND	NE	124 933	NF				
	TOTAL III				IY	NG	NH	295 031 261	NI				
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW				
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	62 253 106	ØZ				
	Autres titres immobilisés				I1	2B	2C	500 000	2D				
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	7 044 352	2G				
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	69 797 459	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	10 550 519	ØK	ØL	515 043 536	ØM				

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>												Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	86 901 752	PF	9 673 212	PG		PH	96 574 965		
TOTAL I			RK	86 901 752	RM	9 673 212	RN		RO	96 574 965		
Terrains			PI	127 756	PJ	13 213	PK		PL	140 970		
Constructions	Sur sol propre		PM	14 000 115	PN	1 469 904	PO		PQ	15 470 019		
	Sur sol d'autrui		PR	4 157 163	PS	243 939	PT		PU	4 401 102		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	39 022 176	PW	4 119 134	PX	1 357 392	PY	41 783 919		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	112 331 596	QA	4 619 495	QB	73 792	QC	116 877 299		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	10 183 978	QE	65 084	QF	26 530	QG	10 222 533		
	Matériel de transport		QH	4 911 381	QI	466 896	QJ	610 435	QK	4 767 842		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 500 788	QM	977 432	QN	1 473 363	QO	18 004 857		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II		QU	203 234 957	QV	11 975 101	QW	3 541 514	QX	211 668 544		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN	290 136 709	QP	21 648 314	QQ	3 541 514	QR	308 243 509		
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS											
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9	3 571 769
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC	3 571 769
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	
Constructions	Q9		R1		R2	3 388 082	R3		R4		R5	674 013
Sur sol propre					R9		S1		S2		S3	207 348
Sur sol d'autrui	R7		R8		S7		S8		S9		T1	1 746 796
Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		T4	604 419	T5		T6		T7	322 704	T8	2 607 716
Inst. techniques mat. et outillage	T3		U1		U2		U3		U4		U5	15 964
Inst. gales, agenc. am. divers	U8		U9		V1		V2		V3		V4	188 732
Matériel de transport	V6		V7	53 148	V8		V9		W1	134 496	W2	194 866
Mat. bureau et inform. mobilier	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
Emballages récup. et divers	X2		X3	657 567	X4	3 388 082	X5		X6	457 201	X7	5 635 437
TOTAL II											X8	(2 046 988)
Frais d'acquisition de titres de participation	NL	18 101					NM				NO	18 101
TOTAL III	NP	18 101	NQ	657 567	NR	3 388 082	NS		NT	457 201	NU	9 207 207
Total général (I+II+III)											NV	(5 600 657)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	4 063 751	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	9 664 408	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	(5 600 657)
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étailler									Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP		SR	

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	45 055 931	TM	4 063 751	TN	9 664 408	TO	39 455 273	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	6 748 817	TP		TQ	3 350 582	TR	3 398 235	
TOTAL I		3Z	51 804 748	TS	4 063 751	TT	13 014 990	TU	42 853 508	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 372 227	4B	210 139	4C	262 500	4D	1 319 866	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	10 695 257	4Y	313 251	4Z		5A	11 008 508	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	9 278 517	5W	590 581	5X	3 109 745	5Y	6 759 352	
TOTAL II		5Z	21 346 001	TV	1 113 971	TW	3 372 245	TX	19 087 727	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			02		03		04		05	
			9U	5 089 383	9V	317 000	9W		9X	
			06	65 000	07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	837 022	6P	38 495	6R		6S	875 517	
	Sur comptes clients	6T	1 640 139	6U	666 530	6V	37 774	6W	2 268 895	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	3 030 353	6Y	888 000	6Z		7A	3 918 353	
	TOTAL III	7B	10 661 898	TY	1 910 025	TZ	37 774	UA	12 534 149	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	83 812 648	UB	7 087 747	UC	16 425 010	UD	74 475 386	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 105 147	UF	247 274			
				UG	1 205 000	UH				
				UJ	4 777 600	UK	16 177 736			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
						UN	65 000		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	65 000	UM	65 000		
	Prêts (1) (2)			UP	6 355 327	UR	261 639		
	Autres immobilisations financières			UT	689 024	UV	69 024		
	Clients douteux ou litigieux			VA	49 238		49 238		
	Autres créances clients			UX	28 254 277		28 254 277		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prétrés ou remis en garantie * antérieurement constituée*)			Z1					
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 944 023		2 925 745		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	211 037		211 037		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	4 177 042	4 177 042		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN				
		Divers			VP	1 529 419	1 529 419		
Groupe et associés (2)				VC	35 402 716		1 259 247		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 607 410		3 607 410		
Charges constatées d'avance				VS	597 409		597 409		
TOTAUX				VT	83 881 928	VU	42 941 493		
RENOVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD		VW	40 940 435		
	(2)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y					
Autres emprunts obligataires (1)				7Z					
État et autres collectivités publiques	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	1 300 835	1 300 835			
	à plus d'1 an à l'origine			VH	75 396 374	13 847 335	37 214 674		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	317 133		317 133		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	16 897 939	16 897 939			
Personnel et comptes rattachés				8C	25 946 227	25 946 227			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	21 059 819	21 059 819			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	4 004 415	4 004 415			
	Obligations cautionnées			VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 633 483	1 633 483			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	2 731 789	2 731 789			
Groupe et associés (2)				VI	926	926			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	5 851 232	5 851 232			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2					
Produits constatés d'avance				8L	13 725 047	13 725 047			
TOTAUX				VY	168 865 225	VZ	106 999 053		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	26 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	11 688 566		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SOCIETE OUEST-FRANCE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300.000 Euros

SIEGE SOCIAL : Zone Industrielle Rennes Sud Est – 10 rue du Breil - 35000 RENNES
377 714 654 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 046 598,58 euros de la manière suivante :

En totalité au « Report à nouveau débiteur »

Le poste « Report à nouveau débiteur » passe ainsi de - 809 914,59 euros à - 1 856 513,17 euros.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2022	Néant		Néant	
31 décembre 2021	900.000 €			
31 décembre 2020	1.800.000 €			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme par
Monsieur David GUIRAUD
Président du Conseil de surveillance

Signé par Guiraud
Le 14/08/24

ID: tx_d6yE6mZEyawZ

Signed with

Universign

Société OUEST-FRANCE
10, rue du Breil
Z.I. Sud Est
35051 RENNES CEDEX 9

Signé par Lefranc
Le 22/08/24

Signed with
Universign

ID: tx_d6yE6mZEyawZ

ANNEXE

EXERCICE du 1er Janvier au 31 Décembre 2023

Entreprise :	OUEST-FRANCE
Forme Juridique :	S.A.
Total du Bilan :	292 629 362 €
Effectif Moyen :	1 539 (EQTC)
Chiffre d'Affaires hors Taxes :	296 808 673 €

S O M M A I R E

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	5
III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
3.1 Principes généraux	6
3.2 Particularités de l'exercice	6
3.3 Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts	6
3.4 Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles	6
3.5 Mode d'évaluation des titres de participation	6
3.6 Stocks de produits achetés	7
3.7 Créances	7
3.8 Provisions réglementées	7
3.8.1 Provision 39 bis	7
3.8.2 Amortissements dérogatoires	7
3.9 Provisions pour risques et charges	7
3.9.1 Indemnités de départ à la retraite	7
3.9.2 Autres provisions	8
3.10 Dettes d'exploitation	8
3.10.1 Dettes sociales	8
3.10.2 Invendus à rentrer	8
3.10.3 Abonnements à servir	8
3.11 Régies publicitaires	8
IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
4.1 Fonds commercial	9
4.2 Liste des filiales et participations	9
4.3 Eléments relatifs aux parties liées	9
4.4 Stocks	9
4.5 Composition du capital social	10
4.6 Variation des capitaux propres	10
4.7 Détail des provisions réglementées	10
4.8 Charges à payer et produits constatés d'avance	10
V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
5.1 Ventilation du chiffre d'affaires	11
5.2 Ventilation de l'effectif moyen	11
5.3 Résultat exceptionnel	11
5.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
5.5 Intégration fiscale	12
5.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13
5.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	13
VI - AUTRES INFORMATIONS	
6.1 Engagements financiers	14
VII - TABLEAUX DIVERS	
7.1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)	16
7.2 Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)	17
7.3 Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)	18
7.4 Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)	19

1) Ouest-France Demain

Le projet, lancé au printemps 2023, se poursuit et doit nous permettre de proposer une expérience utile, singulière et engageante à nos lecteurs.

2) Augmentation du journal au 1^{er} février 2023 de 10 centimes, semaine et dimanche.

3) Modification des flux opérationnels

Suite à la réorganisation industrielle de 2023, les flux d'activité ont été significativement modifiés, Ouest-France effectuant l'impression des titres JDLO. Ceci impacte principalement Ouest-France sur les postes 'Chiffre d'affaires : Produits accessoires' et 'Achats consommés matières et marchandises'.

4) Evolution du plan PRIM

Les coûts engagés sur 2023 ont été intégralement couverts par la provision constituée fin 2022. A noter cependant, la comptabilisation à la clôture 2023 d'un complément de provision visant à appréhender, suite à la réforme des retraites, le décalage de l'âge de départ.

5) Droits voisins

Le service *Facebook News*, générant des recettes en droit voisin et en licences commerciale s'est interrompu définitivement au mois de décembre 2023. Cependant, le contrat a été signé pour 3 années à compter de 2022 et poursuit donc ses effets financiers.

Les négociations pour définir la quote-part équitable à reverser aux journalistes sont toujours en cours.

A noter également qu'en 2023, les droits voisins sont dorénavant reconnus en Chiffre d'affaires (comme les licences commerciales, déjà en CA).

6) Congés payés pendant les arrêts maladie

Suite aux arrêts de la Cour de cassation du 13/09/2023, il a été comptabilisé une provision pour risques correspondant à 30% du risque estimé sur les 3 années antérieures

7) Subventions

Les subventions perçues par Ouest-France sur 2023 ont principalement été impactées par les mouvements suivants :

- Aide de l'Etat pour la distribution des journaux : en 2022, l'aide de l'Etat était versée directement à la Poste, et déduite de la facture émise par celle-ci aux éditeurs. En 2023, l'éditeur perçoit directement l'aide, tandis que la facture de la Poste est émise pour un montant brut. Cela représente 2,5 m€ pour le palier OF.
- Aides au portage : suite à la réforme intervenue en 2023, le niveau des aides au portage a progressé de 1,5 m€.
- Aide exceptionnelle hausse du prix papier : cette aide a été mise en place en 2023, au titre de l'année 2022, suite à la forte hausse du coût à la tonne de la pâte à papier. Cette aide représente 0,7 m€ pour OF.

8) Contentieux Le Figaro

Le Figaro a assigné des éditeurs de la Presse Quotidienne Régionale devant le Tribunal de Commerce de Paris en mai 2022 sur les volets suivants :

- Interprétation des stipulations contractuelles et réévaluation du prix de cession de manière rétroactive, afin de faire appliquer le tarif révisé réclamé par Le Figaro ;
- Pratique anti-concurrentielle d'entente, avec une demande d'indemnisation solidaire des éditeurs de plus de 37 M€.

Par ailleurs, une 3^{ème} procédure avait été initiée par Le Figaro auprès du GIE Diverto pour dénigrement et concurrence déloyale avec une demande d'indemnisation de 3,5 M€.

Le Groupe Ouest France/ SPCO conteste avec la plus grande fermeté le bienfondé de ces demandes et a engagé une procédure pour défendre ses intérêts. Dans les deux premières procédures, le Figaro a été débouté en 1^{ère} instance par le Tribunal de commerce de Paris par deux décisions du 4 juillet 2023 sur le volet concurrentiel et du 15 novembre 2023 sur le volet prix. Ces décisions ont fait l'objet d'appels. La 3^{ème} procédure n'ayant pas connu d'évolution sur 2023.

Au regard des éléments à disposition lors de l'arrêté des comptes 2022, aucune provision n'avait été constatée sur le volet concurrentiel. Pour le volet prix, une provision avait été constatée sur la base de la meilleure estimation du montant attendu pour solder cette partie du litige. Les procédures étant toujours en cours, les positions retenues fin 2022 ont été maintenues.

9) *Emprunts souscrits*

26 M€ ont été souscrits sur l'exercice auprès de différents établissements bancaires afin de financer les investissements courants de l'année mais également le solde des investissements immobiliers (Tour à Chantepie) et industriels (La Chevrolière).

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La réorganisation industrielle est finalisée. La rotative d'Angers a été remontée au sein de l'extension de l'usine du site de la Chevrolière dans le calendrier prévu et est pleinement opérationnelle à compter du 12 janvier 2024 avec l'arrêt concomitant de la rotative Nohab du site. La rotative transférée et modernisée sera propriété à 50% du Courrier de l'Ouest et à 50% de Ouest France, ce transfert de propriété devant intervenir sur le premier semestre 2024.

L'inflation, la hausse du SMIC du carburant, la pénurie de porteurs vont augmenter la charge de la logistique distribution de l'ordre de 2,4 M€ en 2024 chez Ouest-France.

Compte tenu de la baisse des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société, en proposant une offre enrichie pour développer un portefeuille abonné dynamique et plus robuste, en accélérant l'évolution vers le digital.

La décision a été prise d'augmenter au 2 janvier 2024, de 0,05 € le prix de vente facial du journal *Ouest-France* tous les jours de la semaine, afin de compenser en particulier la hausse de nos coûts de distribution.

Une démarche du groupe Sipa est initiée afin d'appréhender les opportunités attachées aux développements de l'IA, par le biais notamment de la création l'outil Muse (plateforme interne souveraine et sécurisée d'exploitation des outils IA).

Un pôle audiovisuel est en cours de création afin de renforcer notre proposition pluri-médias.

Une mise en cohérence des portefeuilles d'activités est envisagée avec le transfert des activités de Ouest France Communication et de l'activité de shopping vers notre filiale Additi, afin de séparer les activités éditoriales et publicitaires avec une ambition de développement de notre offre.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à l'optimisation de nos coûts d'exploitation.

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2023

Néant.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	//////////
Autres approvisionnements	X	//////////
Marchandises	X	//////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués pour tenir compte :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

- des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2023 :

- d'un taux d'actualisation de 3.70 % ;
- d'un taux d'inflation de 2.50 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;

- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 64 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 1^{er} Mai 1997, date de son rachat à SOFIQUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2024-2028. Avec un taux d'actualisation de 9% et un taux de croissance infini de 1%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2023.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés 2023	Capitaux Propres 2023	Résultat 2023	Chiffre d'affaires 2023
OPS	100,00	37 000 €		224 350 €	-8 302 €	2 886 085 €
PUBLICATIONS API	100,00	462 133 €		-1 239 367 €	-542 509 €	1 048 135 €
PMGS	100,00	10 000€		-94 476 €	-27 792 €	1 414 100 €
INFOMER	99,99	0 €		-4 130 358 €	-2 242 334 €	3 443 550 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 094 499 €	182 734 €	4 690 110 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 386 606 €	-4 444 €	2 393 826 €
SPGO	43,87	20 069 €		500 132 €	531 €	0 €
DIVERTO	20,53	56 058€		450 349€	-206 449 €	41 192 901 €
366 SAS	15,75	38 953 €		4 749 944 €	484 801 €	105 014 521€
TV RENNES	12,15	89 420 €		828 486 €	14 835 €	1 295 233 €

Mouvements de l'exercice :

Néant

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 759 982 €		2 759 982 €
Pièces de rechange	2 149 056 €	875 518 €	1 273 538 €
Divers	1 071 277 €		1 071 277 €
Total	5 980 314 €	875 518 €	5 104 797 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	5 603 341 €	-6 413 255 €			-809 914 €
Résultat	-6 413 255 €	6 413 255 €		1 046 599 €	-1 046 598 €
Subvent. d'invest.	1 987 915 €		789 824 €		2 777 739 €
Provisions réglem.	51 804 748 €		4 063 751 €	13 014 990 €	42 853 508 €
	113 884 424 €	0 €	4 853 575 €	14 061 589 €	104 676 409 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2019	0 €
2020	3 398 235 €
2021	0 €
2022	0 €
2023	0 €
	3 398 235 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	182 844 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 302 286 €
Dettes fiscales et sociales	39 665 490 €
Autres dettes	523 006 €
Total	47 673 625,03 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	13 605 933 €
Autres produits constatés d'avance	119 115 €
Total	13 725 048 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	215 241 888 €
Publicité	54 985 025 €
Divers	26 467 720 €
Vente marchandises	114 041 €
Total	296 808 674 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	726
Cadres	447
Employés	174
Ouvriers	193
Total	1 539

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	3 350 582 €	3 350 582 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	657 568 €	9 207 207 €
* dégressif	0 €	457 201 €
* Rachat CB	37 500 €	0 €
Plan Filière	3 717 349 €	3 109 746 €
Contentieux CSPE OF et SIGL	0 €	147 521 €
Complement aide de l'état /Plan PRIM	0 €	189 347 €
Régularisation Taxe habitation 2020&2021 St Nazaire	0 €	112 792 €
Provision contrôle Urssaf	200 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation	0 €	901 997 €
Cessions d'immobilisations	241 418 €	70 779 €
Divers	226 255 €	66 739 €
Totaux	8 430 672 €	17 613 912 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2023 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-10 766 389 €	-2 614 470 €
Résultat exceptionnel et participation	9 183 239 €	2 186 117 €
Résultat net comptable	-1 583 150 €	-536 552 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

1 - Résultat d'exploitation
2 - Résultat financier
3 - Résultat exceptionnel
4 - Participation des salariés

Résultat courant

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2023, en déficit fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à - 536 552 €, dont :

- impôt : - 364 108 €
- crédits d'impôts : (172 444 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-1 046 599 €	
Impôts sur les bénéfices	- 536 552 €	
Résultat avant impôts		-1 583 151 €
Provision article 39 bis (reprise)	-3 350 582 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-5 600 658 €	
Variation nette des provisions réglementées		-8 951 240 €
 Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		 -10 534 390 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		Base	Taux	Montant
Provisions réglementées	3 398 235 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	3 398 235 €	25,00%	849 559 €	
 Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations				
Provision IDR	11 008 508 €			
Contribution sociale de solidarité	447 070 €			
Allègements de la dette future d'impôts	11 455 578 €	25,00%	2 863 895 €	
 Amortissements réputés différés				
Déficits reportables				
Moins value à long terme				

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals
- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés :
- Dans Infomer à hauteur de 500 K€
- Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 K€
- Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés :
- Dans Edilarge à hauteur de 500 K€
- Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :
- Auprès d'Arkea pour 574 K€
- Auprès du LCL pour 603 K€
- Cautions : Garantie octroyée à Medialex dans le cadre de la souscription de 2 emprunts :
- Auprès d'ARKEA pour 1 892 K€
- Auprès du LCL pour 1 892 K€
- Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi :
- prêt BPGO de 5 647 K€ garanti à hauteur de 9 240 K€
- prêt ARKEA de 3 762 K€ à hauteur de 6 156 K€
- prêt Caisse d'Epargne de 2 031 K€ garanti à hauteur de 3 084 K€
- Autres

Engagement reçu
- Aval : Néant
- Cautions : Néant
- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune :
Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII – TABLEAUX DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8		D9
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	140 066 116	KE		KF 11 450 067
CORPORELLES	Terrains		KG	4 760 825	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	39 624 650	KK	KL 3 722 869	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	5 406 975	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	59 164 374	KQ	KR 8 373 784	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	123 639 798	KT	KU 5 977 786	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	10 422 532	KW	KX 350 598	
		Matériel de transport*		KY	6 405 137	KZ	LA 164 586	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	20 870 110	LC	LD 1 515 756	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH	12 845 728	LI	LJ 4 465 228	
FINANCIERES		Avances et acomptes		LK	232 172	LL	LM 120 428	
		TOTAL III	LN	283 372 306	LO		LP 24 691 039	
		Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U	62 253 106	8V		8W	
		Autres titres immobilisés	1P	500 000	IR		IS	
CORPORELLES		Prêts et autres immobilisations financières	1T	6 730 746	IU		IV 571 025	
		TOTAL IV	LQ	69 483 853	LR		LS 571 025	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0G	492 922 275	0H		0J 36 712 132	
INCORP.	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	C0	2	3	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	1 301 368	LV		LW 150 214 814	IX
	Terrains		IP		LX		LY 4 760 825	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB 43 347 519	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME 5 406 975	MF
		Inst. gales, agencets et aménagements des constructions	IS		MG	1 515 125	MH 66 023 033	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	73 792	MK 129 543 792	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	94 813	MN 10 678 318	MO
		Matériel de transport	IV		MP	610 435	MQ 5 959 288	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 488 765	MT 20 897 101	MU
FINANCIERES		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	9 021 483	MZ		NA 8 289 472	NB
		Avances et acomptes	NC	227 667	ND		NE 124 933	NF
		TOTAL III	IY	9 249 150	NG	3 782 932	NH 295 031 261	NI
CORPORELLES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	0W
	Autres participations		I0		0X		0Y 62 253 106	0Z
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C 500 000	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	257 419	2F 7 044 352	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	257 419	NK 69 797 459	2H
							515 043 536	0M
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	10 550 519	0K	4 040 351	0L		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE											Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											7.		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commerciaux			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	86 901 752	PF	9 673 212	PG		PH	96 574 965			
TOTAL I			RK	86 901 752	RM	9 673 212	RN		RO	96 574 965			
Terrains			PI	127 756	PJ	13 213	PK		PL	140 970			
Constructions	Sur sol propre		PM	14 000 115	PN	1 469 904	PO		PQ	15 470 019			
	Sur sol d'autrui		PR	4 157 163	PS	243 939	PT		PU	4 401 102			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	39 022 176	PW	4 119 134	PX	1 357 392	PY	41 783 919			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	112 331 596	QA	4 619 495	QB	73 792	QC	116 877 299			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	10 183 978	QE	65 084	QF	26 530	QG	10 222 533			
	Matériel de transport		QH	4 911 381	QI	466 896	QJ	610 435	QK	4 767 842			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 500 788	QM	977 432	QN	1 473 363	QO	18 004 857			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	203 234 957	QV	11 975 101	QW	3 541 514	QX	211 668 544			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN	290 136 709	QP	21 648 314	QQ	3 541 514	QR	308 243 509			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	3 571 769	Q1	(3 571 769)				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	3 571 769	SD	(3 571 769)				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	3 388 082	R3	R4	R5	674 013	R6	2 714 069		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	207 348	S4	(207 348)			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	1 746 796	T2	(1 746 796)			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	604 419	T5	T6	T7	322 704	T8	2 607 716	T9 (2 326 001)		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	15 964	U7	(15 964)			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	188 732	V5	(188 732)			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	53 148	V8	V9	W1	134 496	W2	194 866	W3 (276 215)		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1				
TOTAL II	X2	X3	657 567	X4	3 388 082	X5	X6	457 201	X7	5 635 437	X8 (2 046 988)		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL	18 101		NM					NO	18 101			
TOTAL III	NP	18 101	NQ	657 567	NR	3 388 082	NS	NT	457 201	NU	9 207 207	NV (5 600 657)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	4 063 751		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	9 664 408		Total général non ventilé (NW-NV)	NZ		(5 600 657)		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP			SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE								Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	45 055 931	TM	4 063 751	TN	9 664 408	TO	39 455 273
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	6 748 817	TP		TQ	3 350 582	TR	3 398 235
	TOTAL I	3Z	51 804 748	TS	4 063 751	TT	13 014 990	TU	42 853 508
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 372 227	4B	210 139	4C	262 500	4D	1 319 866
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	10 695 257	4Y	313 251	4Z		5A	11 008 508
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	9 278 517	5W	590 581	5X	3 109 745	5Y	6 759 352
	TOTAL II	5Z	21 346 001	TV	1 113 971	TW	3 372 245	TX	19 087 727
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B	6C		6D	
		- corporelles	6E		6F	6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03	04		05	
		- titres de participation	9U	5 089 383	9V	9W		9X	5 406 383
		- autres immobilisations financières (1)*	06	65 000	07	08		09	65 000
		Sur stocks et en cours	6N	837 022	6P	38 495		6S	875 517
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	Sur comptes clients	6T	1 640 139	6U	666 530		6V	2 268 895
		Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	3 030 353	6Y	888 000		6Z	3 918 353
		TOTAL III	7B	10 661 898	TY	1 910 025		TZ	12 534 149
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	83 812 648	UB	7 087 747	UC	16 425 010	UD	74 475 386
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 105 147	UF	247 274		
		- financières - exceptionnelles		UG	1 205 000	UH			
		- exceptionnelles		UJ	4 777 600	UK	16 177 736		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

		Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	65 000	UM			UN	65 000	
	Prêts (1) (2)		UP	6 355 327	UR		261 639	US	6 093 688	
	Autres immobilisations financières		UT	689 024	UV		69 024	UW	620 000	
	Clients douteux ou litigieux		VA	49 238			49 238			
	Autres créances clients		UX	28 254 277			28 254 277			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée*) U0)		ZI							
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 944 023			2 925 745		18 278	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	211 037			211 037			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 177 042			4 177 042			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	1 529 419			1 529 419			
Groupe et associés (2)		VC		35 402 716			1 259 247		34 143 469	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		3 607 410			3 607 410			
Charges constatées d'avance		VS		597 409			597 409			
TOTaux		VT		83 881 928	VU		42 941 493	VV	40 940 435	
RENOVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
	(2)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 300 835		1 300 835				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	75 396 374		13 847 335		37 214 674	24 334 365	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		317 133				317 133		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		16 897 939		16 897 939				
Personnel et comptes rattachés		8C		25 946 227		25 946 227				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		21 059 819		21 059 819				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 004 415		4 004 415				
	Obligations cautionnées		VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 633 483		1 633 483				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		2 731 789		2 731 789				
Groupe et associés (2)		VI		926		926				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		5 851 232		5 851 232				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
Produits constatés d'avance		8L		13 725 047		13 725 047				
TOTaux		VY		168 865 225	VZ	106 999 053		37 214 674	24 651 498	
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	26 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	11 688 566		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			